



Détournement sur compte caisse d'épargne en 1984*1985

Par **nicole80**, le **23/10/2008** à **02:00**

-octobre 1984 mort de mon père - janvier 1986 placement de ma mère atteinte de la maladie d'Alzheimer en maison de retraite- décès en novembre 1991. -ma soeur s'occupe des comptes de ma mère, avec procuration, je lui fais confiance ainsi que mon frère, - plus trace des livrets de caisse d'épargne au décès de ma mère - plus d'argent à partager nous dit elle. On fait confiance. A ce jour, ma soeur me dit avoir plus de 300 000 euros de placer alors qu'elle mène une vie très aisée: maison super équipée, camping car, deux voitures, deux motos, aide aux enfants,etc.. Je m'interroge -comment une professeur, un marie ouvrier métallier OP3 seulement, peuvent ils avoir dépensé autant d'argent pour vivre et avoir encore 300 000 euros de placés ? certitude de n'avoir pas gagné au jeu - Aurait-elle détourné l'argent de mes parents? A qui m'adresser pour avoir accès aux comptes de mes parents ? notaire, avocat, caisse d'épargne ? est-ce encore possible après tant d'années ? entre 17 ans et 24 ans - peut-être au CDI pour contrôler les comptes de ma soeur ? (la succession de mon père a été faite sans précision autre que 3800 francs à l'époque -la maison a été vendue en 1986 (partage bien fait) pas de succession à la mort de ma mère.) rnDans l'attente de votre réponse dont je vous remercie, veuillez croire, à l'assurance de ma considération distinguée.